

lobe moyen entier plus large ou échanuré, semences légères. — Le thym vulgaire et le thym serpolet sont très-riches en huiles essentielles; ils entrent dans les espèces aromatiques et dans tous les médicaments composés où elles interviennent.

M. Joset vante l'infusion de serpolet contre les coqueluches et autres toux spasmodiques.

ACIDE THYMIQUE; THYMOL. — *Acide thymique*; il a été indiqué par M. Paquet pour remplacer l'*acide phénique*, il mérite d'être rangé parmi les modificateurs des plaies, les antiputrides et les antiseptiques; comme l'*acide phénique*, il détruit la vitalité des ferments organisés et vivants.

Concentré, il remplace l'*acide azotique monohydraté* et le nitrate d'argent dans la cautérisation des nerfs dentaires. Il est surtout préférable à l'*acide phénique*, car il ne laisse pas dans la bouche du malade l'odeur si désagréable d'*acide phénique*.

En solution aqueuse au millième, avec addition de quelques grammes d'alcool, il est un adjuvant utile de la cicatrisation des plaies, et son emploi est surtout indiqué dans les cas où la teinture d'iode et les autres moyens d'irritation substitutive, ou antiseptiques et antiputrides, ont été vainement employés. M. Giraudeau a utilement prescrit :

LOTION A L'ACIDE THYMIQUE. — Acide thymique, 1 à 4 gram.; alcool à 85 degrés, 100 gram.; eau distillée, 900 gram. Agiter de manière à activer la dissolution de l'acide dans l'eau. Employé pour panser les plaies.

POMMADE. — Axonge, 30 gram.; acide thymique, 2 à 20 gouttes. Incorporez par trituration.

MÉLISSE (*Melissa*). — Calice ouvert par le sommet, gorge nue, bilabiée, tridentée en dessus, bilobée en dessous; corolle à tube cylindrique bilabié, échanquée supérieurement, inférieurement, à 3 lobes, le moyen cordé.

Les feuilles du *Melissa officinalis* fournissent une infusion très-agréable qui s'administre en tisane ou entre dans des potions anti-spasmodiques; dans ce dernier cas on préfère l'eau distillée de mélisse. On prépare un alcoolat de mélisse simple en distillant 1 partie de plante avec 3 parties d'alcool. C'est un stomachique agréable; mais on préfère le composé.

ALCOOLAT DE MÉLISSE COMPOSÉ, OU EAU DE MÉLISSE DES CARMES. — Voici la formule de Baumé, qui donne un très-bon produit. Cet alcoolat jouit d'une grande réputation populaire; c'est une préparation aromatique d'une odeur agréable, qui agit surtout par l'alcool qu'elle contient. Aucune préparation ne témoigne mieux de l'utilité des alcooliques forts à très-faible dose. Faites macérer pendant quatre jours dans 4 kilogr. d'alcool à 80 degrés; mélisse récente en fleurs, 750 gram.; zestes de citrons ré-

cents, 125 gram.; cannelle, girofle, muscade, aa. 60 gram.; coriandre, racines d'angélique, aa. 30 gram. Distillez au bain-marie. On y ajoute quelquefois 5 à 10 grammes d'ammoniaque liquide par kilogramme.

ESPÈCES AROMATIQUES DITES VULNÉRAIRES. — Mêlez: feuilles de sauge, romarin, thym, serpolet, hysope, menthe, poivre, absinthe, origan, aa. parties égales.

ESPÈCES BÉCHIQUES. — Feuilles de véronique, d'hysope, de scolopendre, de lierre terrestre, de capillaire de Canada, capsules de pavot blanc privées de semence, aa parties égales. Mêlez.

THÉ DE SUISSE OU FALLTRANK. — Mêlez: absinthe, bétoine, bugle, calament, chamædrys, hysope, lierre terrestre, millefeuille, origan, per-renche, romarin, sanicle, sauge, scolopendre, scordium, thym, véronique, fleurs d'arnica, pied-de-chat, tussilage, aa parties égales.

THÉ DE HALLER. — Sommités de sauge, de millefeuille, de lierre terrestre, de mélisse, d'hysope, de petite centaurée, de caille-lait; fleurs de camomille, aa. parties égales.

TEINTURE DITE VULNÉRAIRE (*eau vulnéraire rouge*). — Prenez: feuilles fraîches de basilic, de calament, d'hysope, de marjolaine, de mélisse, de menthe, de poivre, d'origan, de romarin, de sarriette, de sauge, de serpolet, de thym, d'absinthe, d'angélique, de fenouil, de rue, sommités fleuries d'hypéricum, de lavande, de chaque 400 gram.; alcool à 80 degrés, 3 kilogr. Incisez les plantes; faites-les macérer dans l'alcool pendant quinze jours; passez avec expression et filtrez. On peut colorer en rouge avec du coquelicot ou de la cochenille. Cette teinture a joui d'une grande réputation contre les contusions à la dose de 2 à 10 grammes dans un verre d'eau. Les lotions extérieures peuvent être avantageuses par l'alcool que contient cette teinture.

ALCOOLAT VULNÉRAIRE, EAU VULNÉRAIRE. — Espèces vulnéraires comme pour la teinture dite vulnéraire, de chaque 100; alcool à 60 degrés, 4500. Faites macérer pendant huit jours; retirez à la distillation 3000 p. d'alcoolat.

Ces deux préparations sont journellement employées contre les coups, et les contusions. On les administre à l'intérieur dans de l'eau sucrée à la dose d'une ou deux cuillerées à café, et en fomentation sur l'endroit contus. Ce sont des stimulants assez énergiques, mais auxquels la crédulité des matrones a prêté beaucoup de merveilleuses propriétés.

LIQUEUR DE LA GRANDE-CHARTREUSE (Chevalier). — Essence de mélisse citronnée, 2 grammes; essence d'hysope, 2 gram.; essence d'angélique, 10 gram.; essence de menthe anglaise, 20 gram.; essence de muscade, 2 gram.; essence de girofle, 2 gram.; alcool plus ou moins rectifié, 1 litre. On colore cette liqueur en jaune ou en vert et on la sucre à volonté.

VIN AROMATIQUE. — Faites macérer pendant vingt-quatre heures, dans

1 litre de bon vin rouge, 400 gram. d'espèces aromatiques; passez, filtrez, ajoutez teinture vulnéraire, 400 gram. C'est un vin tonique qui ne s'emploie qu'en fomentation à l'extérieur. M. Caffé cependant le prescrit à la dose de 1 à 3 verres contre les fièvres intermittentes.

VIN STOMACHIQUE (Deschamps). — Prenez : Calamus aromaticus pulvérisé, camomille romaine, baies de genièvre, quassia amara pulvérisée, quinquina jaune pulvérisé, de chaque 25 gram. Vin alcoolisé et sucré, 1500 gram. Laissez macérer pendant huit jours, pressez et filtrez. — 30 gram. ou la dose à prendre en une fois représentent le macéré de 50 gram. de chacune des substances médicamenteuses qui entrent dans la formule.

VINAIGRE AROMATIQUE DES HOPITAUX. — Feuilles de mélisse, 25 gram.; feuilles de menthe poivrée, 25 gram.; feuilles de romarin, 25 grammes; feuilles de sauge, 25 gram.; fleurs de lavande, 50 gram.; ail, 10 gram.; vinaigre blanc, 2000 gram. Incisez les plantes; faites-les macérer dans le vinaigre pendant dix jours, en agitant de temps en temps. Passez et filtrez. Employé à la dose de deux cuillerées pour un verre d'eau pour combattre les démangeaisons.

BAUME OPODELDOCH. — Savon animal, 300 gram.; camphre, 240 gram.; ammoniacque liquide, 400 gram.; huile volatile de romarin, 60 gram.; huile volatile de thym, 20 gram.; alcool à 90 degrés, 2500 gram. Introduisez dans un matras le savon préalablement râpé, puis l'alcool. Faites fondre au bain-marie; ajoutez le camphre pulvérisé, et, quand il sera dissous, les huiles volatiles. Mettez dans la liqueur 100 grammes de charbon animal; agitez pour faciliter la décoloration. Ajoutez l'ammoniacque, et filtrez rapidement. La liqueur sera reçue dans des flacons à large ouverture, que vous boucherez avec des bouchons de liège entourés d'une feuille d'étain, qui ainsi sont préservés de l'action de l'ammoniacque et des essences. Il se forme souvent dans les flacons du baume opodeldoch des cristallisations herborisées de bistéarate de soude. Le baume opodeldoch est un excitant assez énergique qui est employé avec succès en frictions pour combattre des affections rhumatismales anciennes.

LOTIONS AROMATIQUES ALCOOLISÉES CONTRE LA GALE (Cazenave). — Essence de menthe, de lavande, de citron, aa. 20 centigr.; alcool à 32 degrés, 50 gram.; infusion légère de thym, 5 litres. La moyenne du traitement, à l'aide de ces lotions, a été de huit jours.

BAIN DE PENNÈS. — Bromure de potassium, 1 gram.; carbonate de chaux, 1 gram.; carbonate de soude, 300 gram.; phosphate de soude, 8 gram.; sulfate de soude, 5 gram.; sulfate d'alumine, 1 gram.; sulfate de fer, 3 gram.; huile volatile de lavande, 1 gram.; huile volatile de romarin, 1 gram.; huile volatile de thym, 1 gram.; delphine (1), 2 centigrammes.

(1) Ce produit peut être remplacé par 50 grammes de teinture concentrée de staphisaigre.

Voici les effets physiologiques des bains de Pennès suivant M. Leconte : « Lorsqu'on fait dissoudre un flacon (dose ordinaire) des sels de M. Pennès dans un bain chaud, la température du bain s'abaisse; les sujets qui s'y plongent sentent, au bout de dix à douze minutes, la peau qui s'échauffe, et chez quelques-uns, à système dermique très-excitabile, elle se flagelle de vergetures rouges qui éveillent une cuisson qui peut s'élever jusqu'à la douleur; le pouls devient large, plein; les sujets accusent un sentiment de turgescence générale, et chez quelques-uns les oreilles tintent ou bourdonnent. C'est presque un accès de fièvre, mais sans malaise. »

ESSENCE DES LABIÉES DANS LES BAINS (Tropinard). — L'essence de romarin, mêlée directement à l'eau d'une baignoire, à la dose de 2 grammes, donne lieu chez les sujets sensibles aux effets suivants: cinq minutes après l'immersion, sentiment général la chaleur et de bien-être. Un quart d'heure ensuite, picotements distincts, multiples, sur toute la surface cutanée, mais principalement aux reins et aux flancs, qui s'accroissent et deviennent, vers la quarante-cinquième minute, confluent et intolérables. A la sortie du bain les papilles sont toutes hérissées et le siège d'une vive hyperesthésie; de larges taches d'érythème se montrent en grand nombre çà et là; le pouls quelquefois est un peu accéléré. Ces effets diminuent peu à peu, et en une heure ont entièrement disparu.

Les essences de thym et de serpolet possèdent une action semblable et à peu près égale; celle de la lavande, une action moitié moindre.

Leur dissolution dans l'alcool augmente leur propriété irritante, tandis que l'addition au bain de 200 à 300 grammes de carbonate de soude ou de potasse la diminue de moitié environ. Toutefois, les différences de susceptibilité sont très-grandes d'un individu à l'autre; tel supporte sans résultat appréciable des quantités triples et quadruples. Bref, les doses, pour un adulte moyennement impressionnable à leur action, doivent être fixées comme il suit :

2 grammes pour les essences pures de romarin, de thym ou de serpolet.

1 gramme pour les mêmes, dissoutes dans 30 grammes d'alcool. 5 ou 4 grammes, au contraire, lorsqu'on ajoute 200 ou 300 grammes de carbonates alcalins.

Doses doubles, dans chaque cas, pour la lavande, qui, par conséquent, sera préférée chez les petits enfants, et ne leur sera même ordonnée que par gouttes.

Ces bains sont indiqués, dans une maladie aiguë ou chronique, toutes les fois qu'on voudra obtenir une stimulation cutanée générale, soit pour éveiller une réaction ou élever le ton général de toutes les fonctions, soit pour opérer une dérivation au profit des organes internes. Un bain à haute dose dans les maladies aiguës, ou une série de bains à dose ordinaire dans les maladies chroniques rempliront ce but. Ils remplaceront parfois les bains sulfureux, sur lesquels leur odeur agréable leur donne quelque avantage.

C'est à la présence de trois de ces essences que les bains Pennès doivent leur action principale.

HESPÉRIDÉES. — Les fruits des hespéridées nous intéressent sous plus d'un rapport : d'abord par la pulpe acide, dont nous parlerons à l'article de la médication tempérante; ensuite par leurs écorces, qui sont formées d'une partie extérieure contenant des cellules pleines d'une huile volatile excitante, et d'une partie blanche contenant une matière d'une saveur amère, qu'on a obtenue sous la forme d'une matière extractive, soluble dans l'eau et dans l'alcool et insoluble dans l'éther. M. Lebreton a découvert dans les oranges amères un principe cristallin, l'*hespéridine*, qui paraît se rapprocher des sous-résines. On emploie les *écorces d'oranges amères*, les *écorces d'oranges douces*, les *écorces de citrons*, mais plus particulièrement les premières : desséchées, elles se présentent sous forme de fragments aplatis, d'un jaune foncé, rugueux, et comme chagrinés d'un côté. Ces écorces peuvent être employées sous deux points de vue : 1° à cause de leur essence, si l'on recherche les propriétés aromatiques ou stimulantes; 2° à cause de leur principe amer; on les emploie alors comme stomachiques et carminatives. Souvent on cherche dans plusieurs médicaments à réunir ces deux ordres de propriétés, en extrayant l'essence et le principe amer. Ces écorces entrent dans plusieurs médicaments composés.

HUILE ESSENTIELLE DE CITRONS. — On l'extrait par expression et par distillation. On prépare par les mêmes procédés les *huiles volatiles d'oranges, de cédrats, de bergamotes, de limettes*, etc.; toutes ces essences ne diffèrent en général que par leurs odeurs et par quelques propriétés physiques peu importantes. Elles sont plus légères que l'eau. L'huile essentielle d'écorce d'oranges est connue sous le nom d'essence de Portugal.

L'huile volatile de citrons obtenue par le premier procédé est toujours colorée; elle est plus suave que celle obtenue par distillation; mais elle retient en dissolution quelques substances fixes, ce qui la rend impropre à enlever les taches sur les étoffes. L'essence de citrons est composée, d'après M. Dumas, Blanchet et Sell, de 20 atomes de carbone (88,5) et 17 atomes d'hydrogène (11,5); elle est formée de deux essences isomériques, le *citronyl*, qui forme avec l'acide chlorhydrique un composé solide, et le *citryl*, qui forme avec le même acide une combinaison liquide. Suivant M. Dumas, les huiles de cédrat et de limette ont la même composition que l'essence de citrons; elles sont beaucoup plus employées dans l'art du parfumeur que comme médicament; si l'on voulait les administrer de la sorte, on préparerait des *oleosaccharum de citrons* ou *d'oranges*, en mêlant par trituration 10 gouttes d'huile essentielle avec 30 grammes de sucre; mais on se contente ordinairement de frotter

du sucre contre l'écorce fraîche du fruit. Voici encore un autre procédé très-convenable, lorsqu'on veut utiliser comme aromate les écorces des hespéridées : on enlève en lanières minces les parties jaunes de ces écorces, et on les fait macérer avec suffisante quantité d'alcool; on obtient ainsi des *teintures de citrons* ou *d'oranges douces*, qui ont toute la suavité des fruits frais, et qui peuvent servir en tout temps pour aromatiser des aliments ou des médicaments. Voici encore deux préparations qui agissent par l'huile essentielle.

SIROP D'ÉCORCES D'ORANGES. — Prenez : écorces fraîches d'oranges, 100 gram.; eau bouillante, 500 gram.; sucre blanc, q. s., environ 1 kilogr.; versez l'eau bouillante sur les écorces d'oranges; au bout de vingt-quatre heures, passez et faites dissoudre, dans la liqueur et à la chaleur du bain-marie, le double de son poids de sucre. On préparera de même le *sirop d'écorces de citrons*.

ALCOOLAT D'ÉCORCES D'ORANGES (esprit d'oranges). — Prenez : zestes frais d'oranges, 500 gram.; alcool à 80 degrés Cart., 3 kilogr.; faites macérer pendant deux jours; distillez au bain-marie jusqu'à siccité. On préparera de la même manière les *alcoolats de citrons, cédrats, bergamotes et fleurs d'orange*.

On emploie quelquefois les alcoolats de citrons ou d'oranges pour aromatiser les potions ou les limonades.

EAU DE COLOGNE. — Huile volatile de bergamote, 100 gram.; huile volatile de cannelle, 25 gram.; huile volatile de citron, 100 gram.; huile volatile de cédrat, 100 gram.; huile volatile de lavande, 50 gram.; huile volatile de fleurs d'orange, 50 gram.; huile volatile de romarin, 50 gram.; alcool à 90°, 12000 gram.; alcoolat de mélisse composé, 1500 gram.; alcoolat de romarin, 1000 gram. Faites dissoudre les huiles essentielles dans l'alcool, ajoutez les deux alcoolats; laissez en contact pendant huit jours. Distillez au bain-marie jusqu'à ce que vous ayez recueilli les quatre cinquièmes du mélange employé (Codex). L'eau de Cologne est plutôt employée comme cosmétique que comme médicament; elle peut servir à faire des frictions légèrement excitantes.

Nous allons maintenant passer en revue les préparations qui contiennent à la fois le principe amer et le principe aromatique. On emploie quelquefois comme carminative, stomachique, antiscorbuthique, une infusion de 5 grammes d'écorces d'oranges amères pour 1 kilogramme d'eau. La poudre se prescrit comme tonique, à la dose de 1 à 5 grammes. On prépare une *teinture d'écorces d'oranges amères* avec une partie de ces écorces pour 5 parties d'alcool à 60 degrés. Dose, 4 à 3 grammes; mais c'est particulièrement le sirop qu'on emploie.

SIROP D'ÉCORCES D'ORANGES AMÈRES. — Écorces sèches d'oranges amères